

(N° 82.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SESSION DE 1878-1879.

---

### Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1880.

(Voir les Nos 87, XII et 141, session 1878-1879 de la Chambre des Représentants.)

---

### LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

#### ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1880 est fixé à la somme d'un million cent quatre-vingt-sept mille francs (1,187,000 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 8 juillet 1879.

*Les Secrétaires,*  
(Signé) LÉON D'ANDRIMONT.  
J. DE VIGNE.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*  
(Signé) J. GUILLERY.

## Budget des Non-Valeurs et des Remboursements, pour l'exercice 1880.

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>				
<b>NON-VALEURS.</b>				
1	Non-valeurs sur la contribution foncière. . . . .	150,000	»	475,000
2	— — — — — personnelle . . . . .	210,000	»	
3	— sur le droit de patente . . . . .	100,000	»	
4	— sur les redevances des mines . . . . .	10,000	»	
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	5,000	»	
<b>CHAPITRE II.</b>				
<b>REMBOURSEMENTS.</b>				
6	Contributions directes, douanes et accises. — Restitutions de droits perçus abusivement, et de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .	135,000	»	712,000
7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers. . . . .	540,000	»	
8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommés au présent Budget. — Remboursements divers . . . . .	1,000	»	
9	Marine. — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine . . . . .	1,000	»	
10	Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux . . . . .	25,000	»	
11	Déficit des divers comptables de l'État . . . . .	10,000	»	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)				
<b>TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . . fr.</b>		<b>1,187,000</b>	<b>»</b>	<b>1,187,000</b>